

Informations du Comité stratégique IT (séances #66 et #67)

Lors de sa séance ordinaire du 26 novembre 2019, le Comité stratégique IT a traité différents objets :

| ID | Description |
|-------|---|
| 66/01 | Il a approuvé le budget IT 2020 de l'Université, lequel tient compte de l'IT bureautique et de l'IT scientifique. |
| 66/02 | Il a discuté la question des demandes de laptops impersonnels par certains départements, et décidé de réunir les acteurs concernés début 2020 afin de mieux cerner les raisons de ces demandes. |
| 66/03 | Il a approuvé une mise à jour de la directive DIT-14, laquelle règle la conservation ou reprise à titre privé d'anciens appareils IT de l'Université, dans une logique de valorisation du matériel en fin de cycle permettant d'améliorer les processus de gestion du parc informatique en termes de conformité (<i>compliance</i>). La directive ainsi modifiée passera en 2020 devant le Groupe de Sécurité Informatique (GSI) avant son entrée en vigueur. |
| 66/04 | Il a pris connaissance des discussions en cours entre la DIT et le MMed dans le cadre des examens électroniques du master de médecine. |
| 66/05 | Il a discuté, dans le cadre du projet « DigitalSkills » et du développement de l'IT scientifique, la question de la prise en charge des formations liées à certains logiciels spécifiques. Ce point sera repris durant le premier trimestre 2020. |

Lors de sa séance du 26 novembre 2019 consacrée au programme de projets « Campus management », le Comité stratégique IT a traité différents objets :

| ID | Description |
|-------|--|
| 67/01 | Il a pris connaissance de l'état général d'avancement du programme de projets « Campus management » (projet facultaire GEFRI, projets administratifs ADMIN et projet académique ACAD). |
| 67/02 | Il a pris connaissance des conclusions du groupe de travail (GT) ayant approfondi la question générale de la communication dans le contexte du projet facultaire GEFRI, et constaté qu'aucune action supplémentaire n'était actuellement requise. |
| 67/03 | Il a pris connaissance d'une demande de la cellule « Etudes et handicap » du service d'information sur les études, relative à l'inaccessibilité du système GEFRI pour les étudiants malvoyants. Le Comité a décidé de donner mandat à Human-IST de procéder à une analyse de la situation. |

La prochaine séance du Comité stratégique IT aura lieu début 2020 (date à fixer).